

~~Ingrat~~ ~~excellente~~ ~~5-14-82~~ ~~vous~~ ~~De Boissart~~ ~~double~~ ~~Marie Marie~~ ~~Victor~~ ~~Joseph Cissac~~
d'De Boissart, capt^e en 2^d, 7^e ou 21^e L^g m^e 13919
(N^o 11) à Staden, le 19-10-14 (liste régimentaire)
Langemouet (mem).

AD
L'acte de + existe (jugem^t /
Ssb. E. C. 6319-29-11-19 à Jm^{pas} p. d.
Ssb. E. C. 6641-3-12-19 à Staden 2 p. d.
Staden à Ssb p. p. d. 12-12-19
EC 9145 du 14.1.20 à Qm: pd pas dressée
Ssb. E 3479a 20.1.20 Questionn. 1^e L
E 3479b 20.1.20 fiche Qm. id.
Qm. 1 et 2 L 20.1.20 ne trouve aucune trace de den. com.
En retour questionn: corps poss. aucun
renst (14-2-20)

Q. M. pas p. d. 45-3-20)

Ssb E 3479 c 27-3-20 Questionn 2: Gren.

En retour questionn: avec déclaration
du Cnt. écrite. 19-11-20.

E. 3479 d du 5.1.20 au Sect IV dem. rech. tombe.

E. 3479 e 21-2-21 - la tombe du mil est

inconnue au com. comm. de Langemark (C)

E 3449^e du 28-2-21 à Ixelles - dem. si / le y
habite et com^t elle a appris H.

Ixelles, le 28-2-21 - famille y habite. Hⁿⁱ de
Vleurbaert, 89 - elle a appris + du pre
par son père, vol^{re} au 2^e Grenad

Mdn 261^e / 1949^e du 14/4/21 dem. e ad (C)

E/C 001/6-5-21 à Mdn: e. a. d. n'a pu être liene
rech: faites sont restées infructueuses.

E 3449^e du 28-5-21 à Ixelles dem. estr. a. nais.

E 3449^e du 28-5-21 à Ixelles dem. estr. a. mariage

E 3449^e du 28-5-21 au Gm. 2^e Grenad. dem. estr. m^e.

Gm. 2^e Grenad. 31-5-21, env. estr. uq. m^e.

Ixelles 6/6/21 envoi extrait acte de naissance, milit.
était libataire (E)

E. M^e 2^e Gr. n: 2461^e du 24/6/21 env. hsh
laquelle donne rense^o concern^t milit. (B)

Mdn 261^e / R.S.A. 58354 le 1-2-22 dem. dossier constitué en vue de requir
jugem^t déclarat. t. On communicat^r extr. m^e - extr. a. nais^o et certifié
d'inscript^r aux reg. populat^r (C)

De Roissart, Joseph, Césaire
Marie Charles, Victor
Capit^{ne} en 2^d 2^e Grenad m^{le} 13919

E. 3479^g/9-2-22 au Capit^{ne} Cdt Lervite dem. s'il peut déclarer
s'il a fait le serment la mort du milit. éventuellem^t comm.
autres adr. témoins t.

C^m C^t Lervite, 11-2-22, Ne peut donner sens^g E,

GE^A/2419 du 18-2-22 à M^{re} dem arches sont
faites en vue de recueillir les docum^{ts} nécessaires
au dossier constitué en vue de requérir un jug^e
déclaratif de décès

E. 3479^g/28-2-22 au GM. 2^e Grenad. dem. 3 adr. témoins t.

E. 3479^g/28-2-22 au S^m ^{en communiquant la lettre} dem. comm. lieu exact d'A. Ponce sens^g
concernant le transfert du Major A. E. M. Pubeucq.

S^m, n^o 789, 13-2-22, Le cim^{ti} de Langemacht, fut complètement
loqué pendant la guerre. Fouilles ont fait découvrir quelques
ossem^{ts} attribués par des témoins au Maj. Duboucq. On n'a
découvert aucune autre tombe. (E) 1 an.

GM. 2^e Grenad, 23-2-22, donne adr. de 3 témoins (E)

E. 3479^g/16-3-22 à Bruxelles, dem. adr. act.
du 1^{er} Serg^t Maj. Dewitte.

F. 3449^m/16.3.22 à l'adjud. Juchem, dem. vens^t
concern^t + et adr. act. témoins.

F. 3449^m/16.3.22 au Maj. Duthoy, dem. vens^t con-
cern^t + et adr. act. témoins.

Cdf Juchem, 113.22, donne vens^t + 7 noms de
2 témoins.

Maj. Dutoy 18/3/22 milit. tai à 19-10-14 au
bancorn de "Haesewind" à environ 2 Km au N.E
de Staden et à Langemarets donne vens^t con-
cern^t les circonstances du t. et de l'2 (E)

Bruxelles le 29.3.22 donne adr. du n° Dewitte P.

F. 3449^m/6.5.22 au S. III, en communication copie
d'une lettre du Maj. Dutoy et dem. vens^t + té-
moins.

S. III, n° 1945, 11.5.22, Rem. Lettre du Maj. Dutoy. Les
fouilles faites n'ont donné aucun résultat. Les
documents trouvés à l'endroit indiqué sont attribués
au Maj. Duboucq.

R. J. 316 du 16.8.22 à M. du. Transm. Dossier
"Constitué" en vue de recevoir
la décl^{ar} judiciaire sur t.

Modn n° 061/181668 le 2.8.23 le jugement déclaratif
de t. a été rendu le 12.12.22 par le tribunal
de Bruxelles et est transcrit sur les registres G.C.
d'Bruxelles (G.C.)